



« Gestion durable : économisons et préservons nos ressources en eau »

Programme « Vert Demain »

Mise en place de plans d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles sur les communes du littoral.



Un outil pour l'amélioration de la qualité des eaux de nos lagunes... Un partenariat avec les communes du Syndicat vers une réduction des apports en produits phytosanitaires... vers des espaces verts proches des écosystèmes méditerranéens...

Un territoire sensible : les étangs palavasiens

Les étangs palavasiens, situés entre Pérols et Frontignan représentent un patrimoine naturel inestimable comprenant 4000 ha de lagunes et 2000 ha de zones humides périphériques (marais, roselières, anciens salins, ...).

Une réserve de biodiversité...

- Zones d'alimentation, haltes migratoires et sites de reproduction pour de nombreux oiseaux protégés (19 espèces remarquables tels que la sterne naine et le flamant rose...)
- Nurserie pour de nombreux poissons (loups, dorades...), lieu de vie des anguilles...
- Des habitats naturels présentant une flore (67 espèces remarquables dont la nivéole d'été) et une faune spécifique (la tortue cistude d'Europe, 6 espèces de lézards et 3 espèces de serpents protégées).

Un patrimoine naturel reconnu...

Les étangs palavasiens et leurs zones humides périphériques font l'objet d'une reconnaissance européenne par leur désignation en site Natura 2000. ils sont également inscrits comme zone humide d'importance internationale (site RAMZAR).

Leur protection s'inscrit aussi dans un contexte réglementaire et administratif :

- Le SAGE « Lez Mosson Etangs Palavasiens », visant notamment à préserver les milieux aquatiques, les zones humides et leurs écosystèmes ;
- La Directive Cadre sur l'Eau, fixant l'atteinte d'un bon état écologique des étangs palavasiens en 2021 ;
- Le Site Natura 2000 « Etangs Palavasiens et Etang de l'Estagnol », visant à atteindre un bon état de conservation des habitats naturels dont les lagunes.

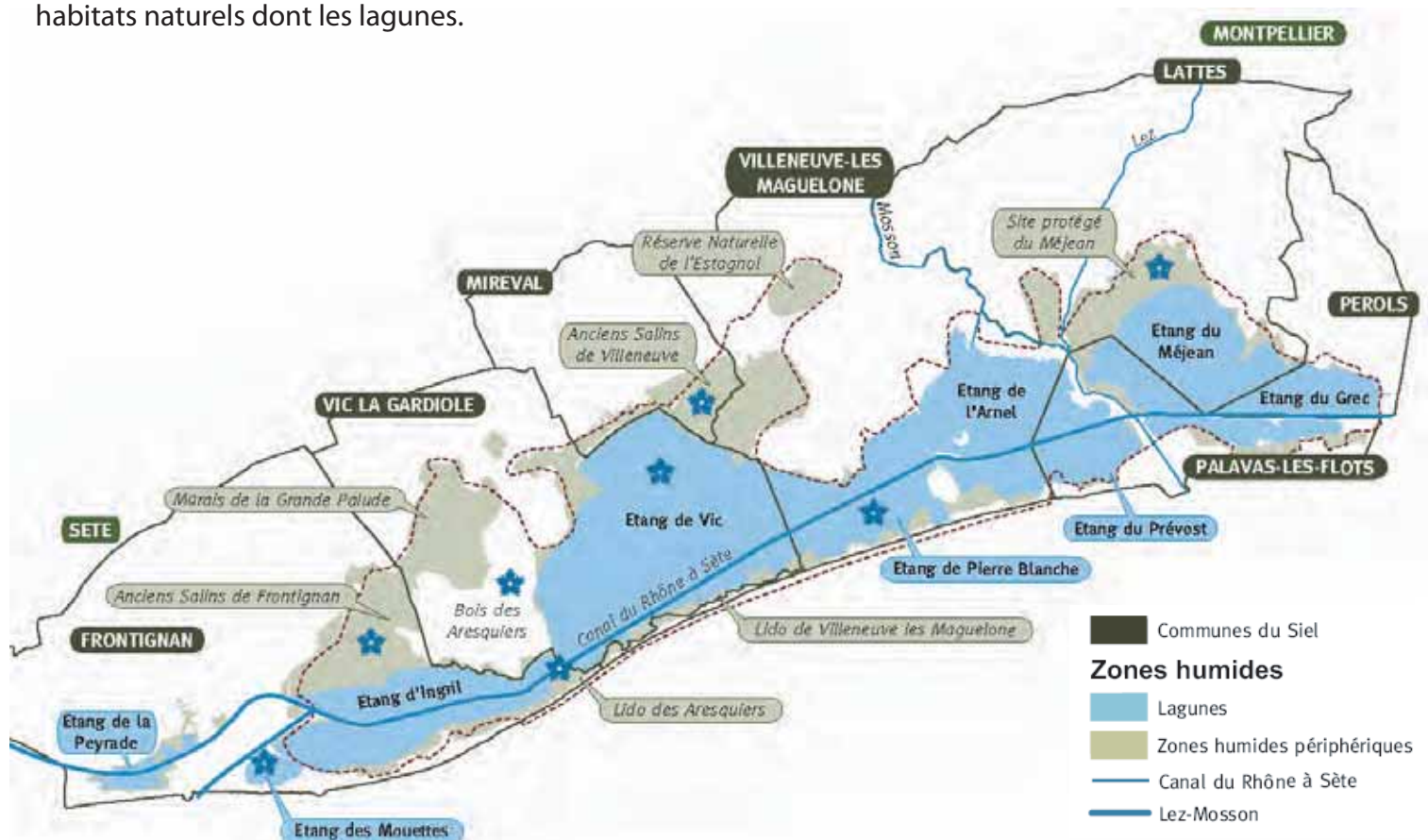
Le Siel...

Le Siel, syndicat mixte des étangs littoraux, a été créé en 1999, sous l'impulsion du SAGE « Lez Mosson Etangs Palavasiens » et du Conservatoire du Littoral, dans le cadre d'un programme LIFE sur les lagunes languedociennes.

Il a pour mission principale de mettre en place une véritable politique de conservation des zones humides, en concertation avec les acteurs du territoire, en lien avec les SAGEs « Lez Mosson Etangs Palavasiens » et celui du bassin de Thau.

Il regroupe les communes de Lattes, Pérols, Villeneuve les Maguelone, Palavas les Flots et la communauté d'Agglomération du Bassin de Thau (pour les communes de Frontignan, Mireval et Vic la Gardiole).

Il est porteur de la démarche de mise en place du Document d'Objectifs du site NATURA 2000 « Etangs Palavasiens et Etang de l'Estagnol ».



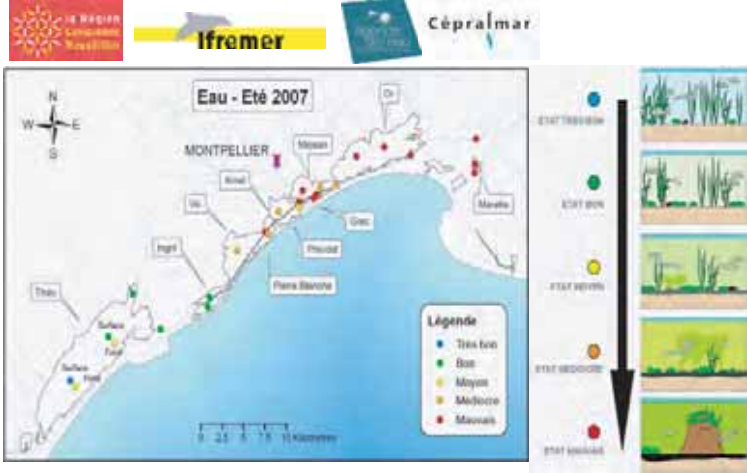
Un constat : des lagunes malades de leurs eaux



Qu'est-ce que l'eutrophisation ?

C'est l'enrichissement d'un milieu aquatique en azote et phosphore, dû essentiellement aux activités humaines (stations d'épuration, agriculture, industries,...). L'eutrophisation se manifeste par une augmentation de la production en végétaux aquatiques (en particulier des algues), qui perturbe l'équilibre écologique des milieux lagunaires (rsl, CEPRALMAR).

Le Réseau de Suivi Lagunaire et l'eutrophisation



Sur les étangs palavasiens, les résultats du suivi lagunaire en 2007 ont montré un état des eaux médiocre à mauvais vis-à-vis de l'eutrophisation. Cet état, néfaste pour les écosystèmes aquatiques, peut conduire à des développements accélérés des algues ou l'apparition de massifs de cascail.

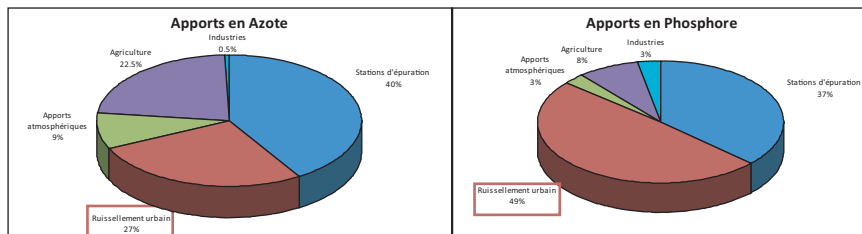


Bloom d'ulves (algues) dans la lagune

Origines des pollutions

- Azote et phosphore

L'azote et le phosphore sont les éléments nutritifs dont l'excès est à l'origine du phénomène d'eutrophisation. Sur les étangs palavasiens, des estimations ont montré que les ruissellements urbains en étaient une des principales sources.



Estimation des apports en nutriments du bassin versant des étangs palavasiens en 2008 (données CEPRALMAR, 2005 – Estimations pour 2008)

- Produits phytosanitaires

Les produits phytosanitaires sont pour la plupart issus de l'activité humaine, notamment de l'agriculture, des effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées et des activités industrielles. Dans l'environnement, les effets de ces produits dépendent de leur formulation (substances actives) et de leur cible. Ils peuvent provoquer une accentuation du phénomène d'eutrophisation par un dérèglement des écosystèmes lagunaires.

Herbicides

Destruction des herbiers
Modification des populations de microalgues

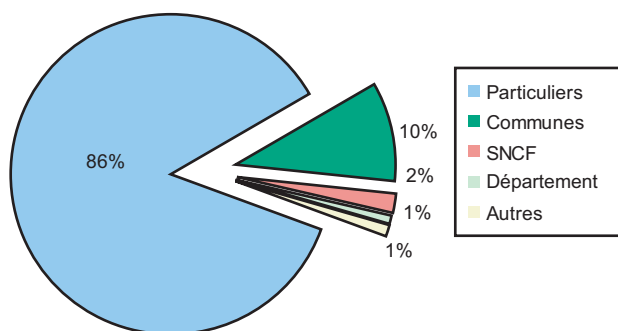
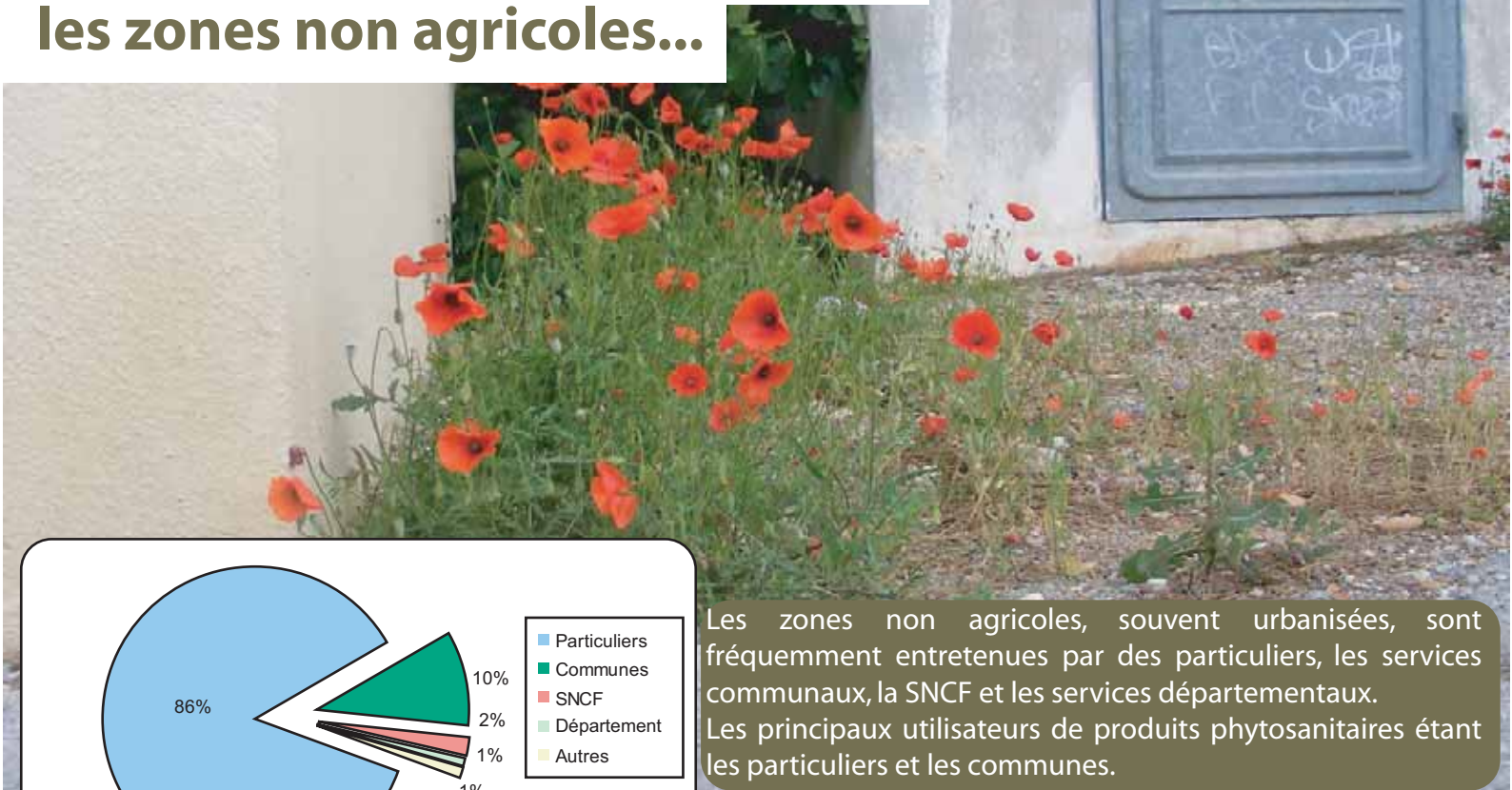
Insecticides

Mort des crustacées

Fongicides

Effets possibles sur la reproduction des poissons

Les produits phytosanitaires et les zones non agricoles...



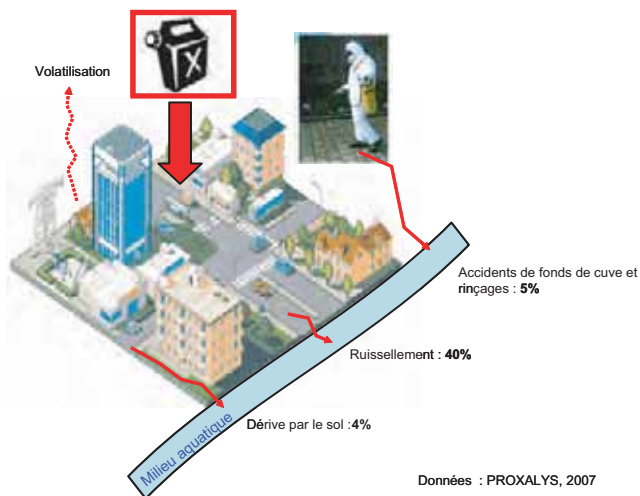
Les zones non agricoles, souvent urbanisées, sont fréquemment entretenues par des particuliers, les services communaux, la SNCF et les services départementaux. Les principaux utilisateurs de produits phytosanitaires étant les particuliers et les communes.

Répartition des tonnages de produits phytosanitaires non agricoles selon les utilisateurs (Boulet - INA-PG, 2005)

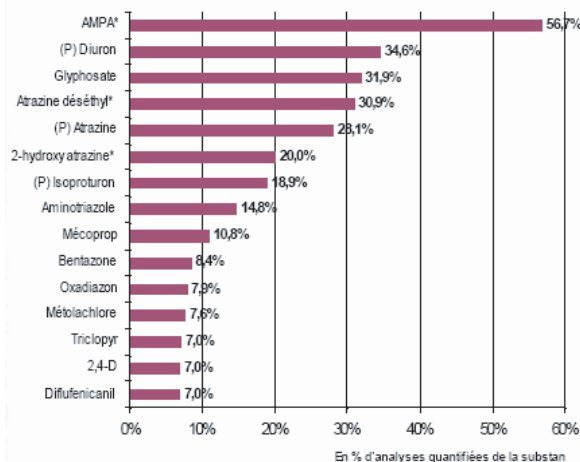
Des espaces à forts risques

Les surfaces traitées présentent un risque important de transfert des produits appliqués vers les milieux naturels et particulièrement les milieux aquatiques pour plusieurs raisons :

- Leur forte imperméabilisation entraîne les produits phytosanitaires par ruissellement,
- La proximité des réseaux pluviaux (avaloirs, fossés, caniveaux, ...) accentue ce phénomène de ruissellement, les exutoires pluviaux étant directement reliés aux milieux aquatiques,
- Les produits phytosanitaires sont appliqués en forte concentration et sur de petites surfaces,
- Les applicateurs sont peu informés sur les risques liés à l'usage de ces produits.



Mécanismes de transfert des produits phytosanitaires appliqués en surface imperméable vers les milieux aquatiques



Fréquences de détection des substances actives dans les eaux superficielles (Source : IFEN, 2008)

En milieu urbain, près de 50% du produit appliqué atteint les milieux aquatiques par ruissellement, dérive et manipulation des fonds de cuves et eaux de rinçages.

Dans les eaux superficielles, les substances actives contenues dans les produits phytosanitaires et leurs produits de dégradation (*) sont détectées très fréquemment.

Un programme ambitieux d'accompagnement des services communaux







Le programme « Vert Demain » vise à accompagner les services municipaux dans une gestion raisonnée en intrants et en arrosage des espaces dont ils ont la charge. Il prévoit également une sensibilisation des particuliers au jardinage sans pesticides.

Ce programme est soutenu par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et la Région Languedoc-Roussillon, dans le cadre de l'appel à projet régional « Gestion durable : économisons et préservons nos ressources en eau », sur la période 2008-2010.

Le plan communal d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles

Le protocole de ce plan communal a été élaboré à partir de l'exemple de la commune de Pérols, un guide méthodologique est disponible. Ce plan concerne tous les services communaux utilisant des produits phytosanitaires (espaces verts, voirie, propreté urbaine, sport). L'accompagnement des services se déroule en 5 étapes :

Etapas	Eléments visés	Moyens
Etape 1 : Inventaire des zones traitées et des pratiques horticoles	Zones désherbées ou non, pratiques d'arrosage et choix des espèces, Local phytosanitaire et matériel d'épandage	Accompagnement des agents sur le terrain 
Etapes 2 : Définition des objectifs d'entretien par secteur	Contraintes paysagères des différents espaces 	Consultation des élus et des responsables des services
Etape 3 : Evaluation des risques de transfert et sanitaire	Vitesse de transfert vers le milieu naturel et fréquentation des espaces	Cartes de risques 
Etape 4 : Préconisations sur les techniques de désherbage et la gestion horticole	Mise en place de techniques alternatives selon les risques et les objectifs d'entretien 	Carte des préconisations et documents écrits
Etape 5 : Réunions de restitution	Faisabilité des préconisations et engagement de la commune	Présentation des résultats au conseil municipal et adoption d'une convention entre la commune et le Siel

Au delà du plan communal...



Formation des agents communaux

La mise en place de ce plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles nécessite **l'implication active des agents communaux**, premiers acteurs des changements de pratiques.

Outre le suivi des agents lors de la phase de diagnostic, un accompagnement est prévu lors de la mise en place de nouvelles techniques d'entretien des espaces communaux. Ce suivi comprend :

- Une **sensibilisation aux enjeux environnementaux et risques individuels** liés à l'usage des produits phytosanitaires,
- Une **formation aux techniques alternatives** de désherbage choisies par le service,
- Un **accompagnement** lors de la mise en place des préconisations.

Pratiques horticoles :

Techniques de culture des plantes ornementales (choix des espèces, substrats, fertilisation, arrosage, ...)



Sensibilisation des particuliers et communication

Parallèlement à l'engagement de la commune dans la démarche « Vert Demain » des actions de sensibilisation des particuliers et riverains sont organisées. Les objectifs de ces temps d'échange sont :

- savoir **reconnaître les ravageurs**,
- connaître les **risques** liés à l'usage des produits phytosanitaires,
- savoir **jardiner de manière écologique**.

C'est également un temps pour **communiquer sur l'engagement de la commune dans le programme « Vert Demain »** et de présenter aux riverains les moyens mis en place pour réduire l'usage des produits phytosanitaires.

Des articles sur la presse locale et les journaux spécialisés sont aussi réalisés afin de faire connaître l'implication des communes dans une gestion raisonnée de leurs espaces.

Guides de bonnes pratiques

Deux guides pratiques sur les bons gestes pour réduire les apports en produits phytosanitaires et engrais seront disponibles dès septembre 2009. L'un sera à l'usage des **services communaux** (désherbage : techniques préventives et alternatives, aménagements, choix des espèces, ...) et l'autre à l'usage des **particuliers et jardiniers amateurs** (un jardin sans pesticides...).



Des communes volontaires pour des techniques innovantes d'entretien...



Le programme « Vert Demain » est proposé à l'ensemble des communes du Siel qui s'y engagent volontairement. Il apporte une réponse à de nouveaux besoins en matière de conception des espaces et d'entretien plus adapté au contexte local.

Pérols : Vers l'abandon des herbicides de synthèse

Suite à la mise en œuvre du programme "Vert Demain" sur la commune de Pérols, les services techniques se sont engagés à **réguler la végétation spontanée uniquement par des techniques alternatives d'ici à 2010**. Cet engagement fort montre la pertinence de ces techniques face aux solutions chimiques.

Les méthodes de désherbage retenues pour cette commune seront, selon les secteurs, le **désherbage thermique à infrarouge, le brossage des voies, le débroussaillage et l'arrachage manuel**.

Ces techniques douces sont possibles notamment par une **nouvelle conception des aménagements**, limitant au maximum l'entretien et la pousse des plantes spontanées (paillages, toiles, plantes couvre-sol, arrosage goutte-à-goutte enterré et un choix d'espèces adaptées au climat).



Une exemplarité pour guider les autres communes

Ces résultats encourageants sur la commune de Pérols montrent que les alternatives aux solutions chimiques sont possibles. Sans imposer ce choix à toutes les communes souhaitant s'engager dans le programme "Vert Demain", il s'agit de **favoriser les échanges entre les services des différentes communes**.

Le saviez-vous ?

La France est le 3ème consommateur mondial de produits phytosanitaires et le 1er européen. Ces produits sont utilisés pour protéger les plantes cultivées et améliorer les rendements. Ils comprennent notamment les herbicides, les insecticides et les fongicides. Les étiquettes de ces produits vous renseignent sur leur toxicité :



On peut tous agir !



Des gestes simples pour réduire l'usage des produits phytosanitaires dans son jardin

Réduire les apports en produits phytosanitaires et engrais est l'affaire de tous. Nos jardins, potagers, massifs, ou terrasses réclament un entretien auquel il est trop facile de répondre avec ces produits, souvent dangereux pour votre santé et l'environnement. Heureusement, avec du bon sens, jardiner écolo devient un jeu d'enfants !

Des plantes adaptées à leur milieu

Choisir des plantes adaptées au climat local permet d'assurer une croissance sans besoin d'engrais. De plus, les plantes locales connaissent peu de ravageurs !

Attention ! Toujours privilégier des plantes locales ; certaines plantes, bien que adaptées au climat, ont un caractère envahissant et menacent nos espaces naturels...

<http://herault.caue-lr.org/>

Cultivez la biodiversité !

Plus votre jardin sera varié, plus il sera protégé ! En effet les insectes auxiliaires, protecteurs de nos plantations, sont plus nombreux quand une forte diversité végétale est présente. Conservez ainsi des espaces sauvages pour les attirer.

http://www.mce-info.org/Pesticides/docs_pdf/comment-jardiner.pdf



Des paillages ?

Couvrir le sol permet de limiter les pertes en eau et la pousse des plantes spontanées. Mais c'est aussi un abri pour les habitants du sol et un fertilisant si le paillage est végétal. Le sol est ainsi protégé et nourri... naturellement !

Désherber ? pour quoi faire ?

La végétation spontanée n'est pas sans charme ! Coquelicots, trèfles, pissenlits, géraniums sauvages et véroniques viendront fleurir naturellement votre jardin et vos allées.

Le désherbage, des solutions propres

- Les plantes couvre-sol
Couvrir avec une plante ornementale ? Il existe de nombreuses plantes pouvant couvrir vos massifs, pieds de haies ou jardinières. Certaines résistent même au piétinement et peuvent remplacer votre gazon trop gourmand en arrosage.

- Le désherbage manuel

Rien de tel que ses petites mains pour désherber efficacement ! Certains outils peuvent vous aider à cette tâche comme les binettes.

- Le désherbage thermique

La chaleur aura raison des herbes spontanées sur vos allées. Versez les eaux de cuissons directement sur les plantes, l'effet est garanti ! **(Attention aux brûlures !)**



Pour en savoir plus :

Syndicat Mixte des Etangs Littoraux
BP 308

34113 FRONTIGNAN

04 67 18 51 68

siel@ville-frontignan.fr

siel-lagune.org

